

Les Baladins en camp à travers les...



Camp 2020

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, le grand camp d'été attendu de tous (surtout cette année) frappe à nos portes ! Eh oui, cette année, nous avons le GRAND privilège de pouvoir partir en camp malgré la situation quelque peu spéciale (pour ne pas citer le nom du vilain responsable qui nous a séparés si longtemps). Nous sommes donc encore plus ravis et motivés que jamais de enfin pouvoir vous revoir pour reprendre le scoutisme en ribambelle. Et sachez déjà qu'on mettra tout en œuvre (comme chaque année, mais encore plus ici), pour que ce camp rythme avec amusement, rigolade, amour et bonne santé !

Chaque année, nous plongeons les Baladins tout au long du camp dans un univers bien précis. Cette année, nous avons choisi de les faire voyager à travers différents contes et légendes. Ce voyage les mettra au cœur de l'action de différents contes. Seront-ils les héros de l'histoire ? Réussiront-ils leurs différentes missions ? Réponses après le camp ! 😊

Dans ce dossier, vous trouverez dans un premier temps les réponses aux questions éventuelles que votre enfant se pose au sujet de ce fameux camp. Car oui, pour certains, ce camp est encore une inconnue, une terre inexplorée ce qui peut engendrer des inquiétudes, des questionnements. Nous espérons que ces réponses leur permettront d'être rassurés à l'idée de partir une semaine sans papa – maman. Je reste dans tous les cas disponible (par mail : baladins@saint-charles.be ou via mon numéro de téléphone : 0478 49 77 11) si certaines interrogations n'ont pas eu réponse.

Dans un second temps, vous trouverez le côté un peu plus administratif ; le lieu, les dates, ce qu'il faut prendre, le prix, ...

Nous vous remercions d'avance pour votre confiance accordée.

Abyssin pour le staff Baladins

Foire aux questions de Baladins s'apprêtant à partir en camp

Mais c'est quoi
un camp au
juste ?



Ce sont quelques jours que l'on
vit tous ensemble remplis de
très bon moment qui
deviendront plus tard de beaux
souvenirs pour les animés
comme pour les animateurs.



Que fait-on
pendant la
journée ?



Des petits et grands jeux originaux,
des veillées, des ateliers pour
apprendre des choses scouts, des
conseils pour discuter et donner son
ressenti, ... Bref, on n'a pas le temps
de s'ennuyer en camp !



Ça sera où ?



Dans un bâtiment constitué d'un grand dortoir, d'une pièce de vie, d'une cuisine, de sanitaires et d'un grand jardin pour pouvoir faire de chouettes activités dehors ! En voici quelques photos....



Qui sera là pendant le camp ?



Tes animateurs ainsi que tes copains Baladins. Et je peux même te dire qu'il y aura deux autres gentilles personnes qui seront là pour s'occuper des repas ! 😊



Alors, prêt(e) à venir scouter une semaine avec nous ? 😊



Les informations pratiques

A mettre dans ton sac pour le camp :

- Un sac de couchage et un matelas pneumatique
- Un petit oreiller
- Un petit sac à dos et une gourde
- Un sac à linge sale
- 2 pyjamas
- Le nécessaire de toilette (shampoing, savon, brosse à dent, dentifrice, ...)
- 2 essuies de bain + 1 essuie main, 2 gants de toilette
- Sous-vêtements, chaussettes, ... en suffisance
- Un maillot de bain
- Pantalons, shorts, t-shirt, gilets, ... en suffisance
- Des chaussures de marche et des chaussures d'intérieur (tongs ou autres)
- Une veste / K-Way
- Vêtement plus chaud pour les veillées
- Chapeau ou casquette pour le soleil
- De la crème solaire
- Un t-shirt blanc (qui peut être salit : il ne sera pas récupérable blanc)
- Ta tenue scoute et ton foulard
- Une lampe de poche
- Ton doudou / nounours pour la nuit
- Des enveloppes pré timbrées avec l'adresse des personnes dont votre enfant désire écrire pendant le camp (papa, maman, mamy, parrain, ...)
- Si tu as, un chouette livre que les animateurs pourraient vous lire avant de dormir



Ne prends pas avec toi :

- Des objets fragiles, chers ou dangereux (pas de jouets, iPod, argent de poche, ...)
- De bonbons, biscuits ou d'encas (ils seront donnés par les animateurs)

Afin d'éviter au maximum les pertes de vêtements, les vêtements SDF ou encore les échanges d'affaires, nous vous demandons **d'écrire le prénom sur le maximum des affaires** (essuies, vêtements, chaussures, ...) de votre enfant. De plus, veillez à mettre des affaires que votre enfant peut salir/abimer.



Les petits conseils :

- Une tenue = un sac. Pour s'y retrouver plus facilement, nous conseillons de placer dans des sacs des tenues « toutes faites » pour que votre enfant soit plus autonome et pour éviter les pertes de vêtements.

- Avant d'embarquer le matelas pneumatique, pensez à vérifier que celui-ci n'a pas de fuite.
- À l'arrivée, vous pouvez me donner des lettres, des petits mots, ... Que je distribuerai au fur et à mesure du camp à votre enfant. C'est d'autant plus important pour eux cette année au vu de la situation. Cela les rassurera et leur fera plaisir. Vous pouvez glisser également quelques mots, photos de familles ... dans ses sacs à vêtements, son oreiller, ... Pendant le camp, vous pourrez également leur envoyer des lettres à

« Baladins Saint-Charles – Nom de l'enfant

Pavé de Soignies, 43B

7850 Enghien »

Le prix du camp :

Chaque année, nous essayons de faire le meilleur camp possible en demandant le minimum de participation des parents. Cette année, le prix du camp s'élèvera à **80€**. Cette somme comprend le prix du logement, la nourriture, du matériel d'animation pour la semaine. La totalité de cette somme est à verser sur le compte Baladins : **BE22 0013 0770 2668 avant le 30 juin 2020** avec en communication « **NOM + PRENOM de votre enfant + CAMP 2020** »

Les papiers à remplir :

- Les **deux papiers à remplir** se trouvent sur le site Saint-Charles
- L'autorisation parentale ET la fiche de santé doivent être envoyées et complétées pour le **3 juillet AU PLUS TARD** à l'adresse :

« Wynants Marie

Rue Jacques Prévert 9.3.3.

7000 Mons »

Lieu de rendez-vous :

- Quand ?
 - o Rendez-vous le dimanche **12 juillet à 14H** pour déposer votre enfant.
 - o Rendez-vous le samedi **18 juillet à 11H** pour récupérer votre enfant
- Où ? Ferme Scouts et Guides d'Enghien : **Pavé de Soignies, 43B à 7850 Enghien**
- En cas de quelconques soucis le jour J, n'hésitez pas à contacter Abyssin au 0478 49 77 11.



Récapitulatif des mesures prises pour le camp :

Depuis le 22 mai, après des mois de confinement, partir en camp est autorisé. Une décision gouvernementale avec des conditions bien particulières.

Bien évidemment, au vu des conditions particulières et du contexte actuel, la question de la participation au camp se pose. En tant que parents, vous êtes les mieux placés pour y répondre et prendre une décision avisée, garantissant le bien-être de votre ou vos enfant(s).

Vous retrouverez toutes les informations sur notre site : <https://saint-charles.be/parents/>

Les conditions de participation

Si votre enfant présente des symptômes un peu avant le camp ou le jour du départ, il ne pourra y prendre part.

S'il fait partie d'un groupe à risque, il ne pourra participer au camp qu'avec l'accord de ses parents s'il a moins de 18 ans, l'avis du médecin, et à condition que la dispense des soins soit clairement expliquée.

Une fiche de santé adaptée et une autorisation parentale spécifique vous sont transmises. Il est donc important de bien les compléter.

En cas de question : contactez l'animateur responsable de la section : baladins@saint-charles.be ou directement l'unité : unite@saint-charles.be.

Mesures organisationnelles : la bulle

Chaque camp sera une bulle hermétique vis-à-vis de l'extérieur. Cette bulle ne doit pas dépasser 50 personnes, animateurs et intendants compris. Elle ne devra pas être en contact avec l'extérieur, sauf raison impérieuse (courses, visite chez le médecin...).

À l'intérieur de la bulle, certaines mesures sont assouplies. Ainsi, le port du masque et la distanciation sociale ne sont pas nécessaires (même si les contacts intenses restent à éviter, surtout dans les camps des branches ados). Il sera donc possible de jouer, manger à table ou dormir en tente comme les autres années.

Pour chaque bulle, un registre de présence ainsi qu'un enregistrement précis des contacts extérieurs seront effectués.

Arrivée et départ des enfants

Où que vous déposiez votre enfant (gare, départ du car, camp), un « kiss and drive » sera organisé.

Afin de respecter la règle de la bulle aucune visite des lieux et des bâtiments de camps ne sera autorisée.

Un covoiturage peut être mis en place, mais avec des mesures spécifiques :

- Un seul adulte extérieur à la bulle par voiture (le conducteur) ;
- Le conducteur ne doit présenter aucun symptôme lié au covid-19 (et n'en n'aura pas présenté dans les 5 jours qui précèdent le trajet) ;
- Le conducteur portera un masque durant toute la durée du trajet, ainsi que les + de 12 ans ;
- Les surcharges de voiture seront évitées (éviter de remplir la voiture à sa capacité maximale).

Règles d'hygiène renforcées

Voici les lignes de conduite que tous les participants au camp devront respecter :

- Le lavage des mains est obligatoire avant et après chaque activité, chaque repas et chaque passage aux toilettes ;
- Les locaux et les tentes doivent être aérés régulièrement ;
- L'eau courante sur le camp n'est pas obligatoire, mais souhaitable ; les animateurs mettront en place des mesures spécifiques pour le nettoyage du matériel, des lieux, les douches et évidemment le lavage des mains.
- Les gestes barrières doivent être respectés et il faut utiliser des mouchoirs à usage unique. Des poubelles fermées seront prévues ;
- Lors des activités, les contacts entre participants ne sont pas interdits, mais on évitera les contacts au niveau du visage et les contacts intenses ;

- En dehors de la bulle, toute personne de plus de 12 ans devra porter un masque et se tenir à 1,5 m des personnes ne faisant pas partie de la bulle ;
- Lors de la dispense de soins, le soignant veillera à porter un masque.

Activités extérieures et contacts hors bulle

De manière générale, les activités de la section doivent se dérouler autant que possible en plein air, et sur le lieu de camp, pour éviter au maximum les risques de contacts extérieurs à la bulle. Les visites sont interdites (pas de journée des parents, pas de visites diverses et variées, une exception autorisée pour l'équipe d'unité).

Procédure d'urgence

En cas d'apparition de symptômes liés au covid-19, une procédure précise est communiquée aux animateurs. Les bénévoles de Scout Assistance seront spécifiquement formés à la situation afin de soutenir les animateurs au mieux.